



Province
de Liège

Infrastructures

COMMUNIQUE DE PRESSE :

FACE A LA MENACE DU « SCOLYTE », LA PROVINCE DE LIEGE PASSE A L'ACTION AFIN DE PRESERVER SON PATRIMOINE FORESTIER !

Depuis quelques mois, le territoire de la région wallonne est touché par une crise sanitaire de grande ampleur. Le « scolyte », insecte de la sous-famille des coléoptères, appelé aussi « ravageur », mesurant quelques millimètres à peine, se reproduit sous l'écorce des épicéas causant irrémédiablement la mort de ceux-ci. En temps normal, les arbres contaminés sont des arbres affaiblis mais, à l'occasion des proliférations connues depuis le début de l'été dernier, les scolytes s'attaquent également aux arbres sains.

Sachant que le développement complet de ce « tueur d'arbres » est évalué à 6 semaines, que la femelle va agrandir la famille de dizaines de nouveaux spécimens, et que chaque épicéa est assailli par des centaines d'individus, ce sont donc plusieurs milliers de scolytes qui s'échappent de chaque arbre à l'issue du processus de développement. Dès la fin du cycle de maturité, ils iront infecter de nouveaux arbres sains, tout en multipliant une nouvelle fois leur nombre.

A l'heure actuelle, le seul moyen efficace d'enrayer la prolifération et les attaques des épicéas, c'est d'empêcher le scolyte de finir son cycle de reproduction et, dès lors, d'abattre et d'évacuer hors zone tous les arbres infestés. Ces arbres sont reconnaissables par la présence d'orifices d'entrée des insectes dans l'écorce et par une décoloration progressive des aiguilles des conifères. Par ailleurs, avec la progression de l'invasion, les écorces finissent également par se décoller mais si cet état est constaté, il est généralement trop tard, les insectes se sont déjà propagés vers d'autres spécimens.

Le site du château de Jehay n'est pas épargné !

Face à cette problématique, la Province de Liège a, début 2019, mis en place « un comité d'accompagnement » composé de spécialistes afin de mener une réflexion sur l'ensemble du parc du château de Jehay.

Actuellement, ce sont un peu plus de 300 arbres qui sont concernés par l'attaque des scolytes et la seule solution efficace est « l'abattage » des arbres malades. Le constat est sans appel car ces arbres représentent un réel danger : en effet, ceux-ci fragilisés à la base du tronc, risquent en cas de grand vent, la perte de branches voire une rupture du tronc.

Un premier permis d'abattage a été sollicité et octroyé pour deux zones du domaine de Jehay qui sont concernées : 65 épicéas sont situés dans un bosquet côté ouest du parc (à côté de l'arboretum) et la seconde zone est située à l'est du potager et concerne une soixantaine d'arbres.

Le timing pour l'abattage est évalué à 30 jours ouvrables, le permis stipule que ce travail doit se clôturer avant le 1^{er} avril, pour deux raisons essentielles :

- Agir avant le début de la nidification des oiseaux.
- Profiter du fait que les insectes sont en période d'inactivité durant l'hiver et le risque de propagation des insectes qui pourraient contaminer d'autres arbres est moins élevé.

Sauf changement météorologique, les travaux devraient débuter dans les prochains jours.

Afin de poursuivre son engagement climatique tel qu'adopté lors du Conseil provincial du 12 décembre par le vote d'une motion en faveur de « L'urgence climatique », la Province de Liège souhaite que le « comité d'accompagnement », étudie et mette en place un plan de gestion et de reboisement du site du château de Jehay.

Contacts presse :

Fabrice DREZE – Chargé de communication auprès du Département Infrastructures et Développement durable – 04 279 48 77 ou fabrice.dreze@provincedeliege.be

Virginie WEYER – Chargée de communication – Cabinet du Député A. Denis en charge des Infrastructures et du Développement durable – 04 279 69 40 ou virginie.weyer@provincedeliege.be